



Fiche thématique

Luc Belot - Député de Maine-et-Loire



Septembre 2015

L'école, une priorité depuis 2012

En cette rentrée scolaire 2015, la refondation que nous avons engagée pour redonner à l'école l'ambition et les moyens de faire réussir tous les élèves, entre dans sa troisième année. Voici un retour sur les réformes mises en œuvre pour refaire de l'école notre priorité.

Notre école sacrifiée pendant 10 ans

En effet, ses moyens ont considérablement baissé : 80 000 emplois y ont été détruits; près de 10 000 classes en maternelle et primaire ont été fermées; la formation des professeurs des écoles a été supprimée; le budget du ministère de l'Éducation n'a cessé de chuter : 28% du budget de l'État en 2007, 21% en 2010.

Les territoires en difficultés ont été les plus touchés et la répartition des moyens a accentué les inégalités entre les territoires.

On n'a cessé de vouloir retarder l'entrée des enfants à l'école et d'en avancer la sortie : le taux de scolarisation des tout-petits est redescendu au niveau où il était dans les années 60 (de 29,4% en 2003 à 11% en 2012) et on a cherché à les faire sortir de l'école de plus en plus tôt en permettant l'orientation vers l'apprentissage à 14 ans.

La semaine de 4 jours a été instaurée en 2008. En 2011, Luc Chatel a repris le constat de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires sur la nécessité de revenir à 5 matinées d'apprentissage. Ce constat est resté lettre morte.

La conception des programmes a perdu en indépendance, avec la suppression du Conseil national des programmes par François Fillon, en 2005, et l'Histoire n'a cessé d'être instrumentalisée (comme avec l'exemple de la lettre de Guy Moquet) ou bien reléguée (suppression de l'Histoire-Géo en terminale S).

La stigmatisation des problèmes a été préférée à leur résolution. La suppression des allocations familiales pour absentéisme, a ainsi été restaurée. Elle était pourtant sans aucune efficacité, et même contre-productive.

Un échec pour l'égalité des chances

L'école française est devenue la plus inégalitaire des pays de l'OCDE, un enfant issu d'un milieu défavorisé ayant au final moins de chances de réussir en 2013 qu'en 2003.

Elle a été un échec pour la réussite pour tous : le nombre d'élèves en difficulté s'est accru de 33%.

Elle a été un échec pour la promotion de l'excellence : la proportion d'élèves très performants est stable, bien loin des meilleurs pays.

Depuis 2012, l'école est redevenue une priorité

Elle est redevenue le premier budget de l'Etat (63 Md €). Les moyens ont été augmentés pour créer des postes : plus de 35 000 l'ont déjà été, et 60 000 le seront fin 2017; pour restaurer la formation des professeurs des écoles; pour revaloriser les enseignants, notamment dans l'éducation prioritaire.

Ces moyens permettent de créer les conditions d'une véritable égalité des chances, partout sur le territoire : c'est la réforme de l'éducation prioritaire, et la réforme de l'allocation des moyens, bénéficiaires à la fois aux banlieues et aux territoires ruraux ; la scolarisation de nos enfants est redevenue une priorité : 25 000 places déjà créées pour les moins de 3 ans, 75 000 places de maternelle créées d'ici 2017, l'entrée en apprentissage a été reportée à 15 ans.

Des réformes concertées, des réformes en profondeur qui refondent progressivement l'école de la République, l'école qui instruit, apprend le vivre ensemble et émancipe : priorité au primaire, réforme des rythmes scolaires, réforme du collège, réformes des programmes, introduction d'un enseignement moral et civique, réintroduction de l'enseignement obligatoire de l'Histoire-géo en terminale S, ...

Cette école que nous refondons redonne à chacun les moyens de pouvoir décider de son destin : plan de lutte contre le décrochage scolaire, part minimale de bac techno et bac pro dans les IUT et STS, droit institué pour les meilleurs 10% de lycéens de chaque lycée d'accéder aux filières sélectives du supérieur (classes prépas, ...), 1 étudiant sur 3 désormais boursier.

La reconstruction de notre école Républicaine est une des priorités du quinquennat, nous devons redonner la possibilité à chaque enfant de réussir. Cette tâche nous mobilise au quotidien, et ce résumé des actions que nous avons menées depuis 2012 permet de se rendre compte du chemin parcouru. Nous devons continuer, et nous continuerons, de porter les réformes nécessaires à la refondation de notre école.

Permanence parlementaire – 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 Angers cedex 2 ☎ 02 41 87 95 95
Assemblée nationale - 126 rue de l'université - 75007 PARIS

✉ lbelot@assemblee-nationale.fr

f www.facebook.com/belot.luc.9

t www.twitter.com/lucbelot

www.lucbelot.net